



ADRESSE POSTALE :

Communauté Urbaine d'Alençon
Conservatoire à Rayonnement Départemental
CS 50362
61014 ALENÇON Cedex
Tél : **02 33 32 41 72**
Fax : 02 33 32 48 10
Mail : conservatoire@ville-alencon.fr

LIEUX DES COURS :

Alençon
CRD : 13 rue du Capitaine Charles Aveline
Salle Lamartine : 2 rue Lamartine
Arçonnay
Centre Culturel Henri Gardien : rue des Sorbiers



Réalisation : CRD/Communauté Urbaine d'Alençon - Photos : Olivier Héron/Ville d'Alençon

Communauté Urbaine d'Alençon
Conservatoire à Rayonnement Départemental



**Musique et
Art dramatique
2017/2018**



Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de la Communauté Urbaine d'Alençon offre au travers de formations diversifiées, une palette complète de disciplines tout en proposant des cursus adaptés aux envies de chacun.

L'enseignement qui y est dispensé permet l'apprentissage d'un langage spécifique. Son analyse et sa compréhension se font par la pratique individuelle et collective, qu'elle soit instrumentale ou théâtrale.

Le conservatoire c'est :

- une équipe administrative et technique

Xavier Vanhooland - directeur,
Julie Valognes - adjointe de direction, responsable de la scolarité,
Pascale Desthomas, Angélique Potel - assistantes administratives,
Marie-Lise Lecoq - coordinatrice logistique et communication,
Monique Klossowoska, Claudine Guéranger et Pascal Ranchy - agents d'accueil,
Evelyne Dagonneau et Isabelle Chedhomme - agents d'entretien ;

- une équipe pédagogique

constituée de 47 professeurs ;

- des instances de réflexion et de concertation :

• **le conseil pédagogique** : constitué de responsables de départements pédagogiques, de professeurs et encadré par la direction ;

• **le conseil d'établissement** : instance consultative, présidé par le président de la Communauté Urbaine (il est constitué d'élus de la Communauté Urbaine, de délégués de parents, d'élèves, de professeurs, de partenaires culturels....).

Horaires d'ouverture du CRD :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 21h30

mercredi de 8h30 à 21h30

samedi de 8h30 à 17h

Ouverture du secrétariat au public :

lundi de 13h30 à 17h30

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermeture de l'établissement du 13 juillet au 15 août 2018 inclus et durant les vacances de Noël.

Équipements :

- 25 salles de cours au CRD
- 3 salles de cours à Arçonnay
- 1 auditorium de 205 places - rue Jullien
- 1 salle dédiée aux musiques amplifiées (jazz + actuelles), la Salle Lamartine - 2 rue Lamartine

Tarifs trimestriels

| Scolaires | CUA | Orne Nord-Sarthe* | Autres départements |
|---|---------|-------------------|---------------------|
| Formation musicale | 26,30 € | 45,65 € | 56,35 € |
| Instrument ou art dramatique | 31,00 € | 56,65 € | 85,55 € |
| Location d'instrument | 48,10 € | 84,15 € | 120,45 € |
| Classe d'ensemble seule ou atelier musiques actuelles | 15,85 € | | |

| Adultes | CUA | Orne Nord-Sarthe* | Autres départements |
|---|---------|-------------------|---------------------|
| Formation musicale | 37,50€ | 65,95€ | 94,10 € |
| Instrument ou art dramatique | 56,25 € | 97,85 € | 139,35 € |
| Location d'instrument | 48,10 € | 84,15 € | 120,45 € |
| Classe d'ensemble seule ou atelier musiques actuelles | 15,85 € | | |

* Pays de la Haute-Sarthe (composé des Communautés de Communes des Alpes Mancelles, des Portes du Maine Normand, du Pays Maronnais, du Pays Belmontais, de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé) ainsi que la Communauté de Communes du Saosnois : application des conditions spéciales.

Étant précisé que :

- le terme « scolaire » comprend : jeunes de moins de 18 ans, scolaires, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi ;
- le terme « formation musicale » comprend : la formation musicale, l'éveil musical, et le chant choral qui est intégré à la formation musicale (complémentarité) ;
- l'orchestre symphonique, l'orchestre symphonique junior, l'atelier cordes, l'harmonie d'Alençon, les harmonies 1^{er} et 2^e cycle, la musique de chambre, l'atelier jazz, l'atelier musiques actuelles sont intégrés à l'instrument ;
- le terme « classe d'ensemble seule » comprend : les ensembles vocaux et instrumentaux du conservatoire, l'atelier musiques actuelles au conservatoire et à la salle Lamartine.

Conditions spéciales :

- à partir du second enfant du même foyer : ½ tarif pour la formation musicale et l'instrument,
- familles de la Communauté Urbaine non-imposables sur le revenu : 20 % du tarif CUA pour la formation musicale et l'instrument (fournir la photocopie de l'avis d'imposition de l'année civile précédant la rentrée scolaire sur lequel apparaît la mention « Vous n'êtes pas imposable sur le revenu »).

Classes à horaires aménagés

MUSIQUE

THÉÂTRE

Du CE1 au CM2

Classes de 5^e, 4^e et 3^e

- École d'Application Jules Ferry
(cursus à dominante vocale)

- Collège Jean Racine
- Collège Louise Michel

De la 6^e à la 3^e

- Collège Jean Racine
(cursus instrument ou filière voix)
- Collège Louise Michel
(cursus orchestre)

Référente CHAM et CHAT au conservatoire :
Julie Valognes - Adjointe de direction



Calendrier de l'activité pédagogique

Réinscriptions : du 1^{er} juin au 18 juin pour tous les élèves y compris les élèves inscrits en classe à horaires aménagés (musique ou théâtre).

Inscriptions des nouveaux élèves : du 1^{er} juin au 13 juillet et du 16 août au 4 septembre 2017.

Tests d'admission dans certaines disciplines instrumentales (selon effectif) et formation musicale du 6 au 8 septembre 2017.

Réunions parents/professeurs pour le choix des horaires d'instrument : du 13 au 15 septembre 2017 (musique).

Reprise des cours :

Art dramatique - lundi 11 septembre 2017.

Classes à horaires aménagés musique - lundi 11 septembre.

Cursus traditionnel + pratiques collectives + classes à horaires aménagés théâtre - lundi 18 septembre

| Vacances 2017/18 | Fin des cours à 16h | Reprise |
|------------------|---------------------|------------------|
| Toussaint | Samedi 21 octobre | Lundi 6 novembre |
| Noël | Samedi 23 décembre | Lundi 8 janvier |
| Hiver | Samedi 24 février | Lundi 12 mars |
| Printemps | Samedi 21 avril | Lundi 7 mai |
| Fin des cours | Samedi 30 juin 2018 | |

Évaluations 2018

MUSIQUE

Avril - Mai - Juin

THÉÂTRE

Mai - Juin

CYCLES SPÉCIALISÉS

Mai - Juin

MUSIQUE

FORMATION MUSICALE ET DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Ateliers artistiques et interventions en milieu scolaire

Éveil artistique à l'instrument (enfants en CP)

Chant choral et découverte d'instruments.

Les enfants choisissent un jour, valable pour toute l'année (le mercredi ou le jeudi). De 17h à 17h30, les élèves se retrouvent pour 30 minutes de chant choral. De 17h30 à 18h, ils sont répartis dans des ateliers de 2 à 3 élèves pour découvrir 6 instruments dans l'année avec différents professeurs.

Formation musicale

(à partir de 7 ans par groupe de 10 à 12 élèves)

Culture musicale (à partir du 2^e cycle)

Classe d'écriture (fin de 2^e et 3^e cycle)

Le contenu : alternance entre travaux collectifs et suivi individuel

- formation de l'oreille, justesse vocale et instrumentale
- lecture rythmique et mélodique
- analyse, culture générale et musicale
- écriture musicale
- improvisation, harmonisation, composition



© Ville d'Alençon, Direction de la Communication, Olivier HERON

Informations

Régime étudiant de la sécurité sociale

Les élèves en 3^e cycle spécialisé scolarisés **uniquement au CRD** doivent justifier, auprès du secrétariat, de leur affiliation à la Sécurité Sociale et ce, **avant le 1^{er} décembre 2017** :

- **entre 16 et 19 ans** : sécurité sociale étudiante obligatoire gratuite (produire une attestation d'ayant droit de la CPAM de leurs parents)
- **20 ans et plus** : sécurité sociale étudiante obligatoire payante (cotisation obligatoire au régime de sécurité sociale étudiant pour les élèves non salariés)

Bourses du Conseil départemental de l'Orne

L'aide départementale pour suivre un **3^e cycle amateur** au CRD est de 200 € par élève et par an. L'aide départementale pour suivre un **3^e cycle spécialisé** est de 300 € par élève et par an. Le versement de la bourse est effectué directement à l'élève.

Renseignements au Conseil départemental de l'Orne
Service de l'animation culturelle Tél. : 02 33 81 60 00

Partitions et instruments

Parthèque

Des partitions de chant choral, chant, orchestres, instruments, des méthodes de formation musicale sont regroupées à la parthèque et à la disposition des élèves et enseignants du conservatoire. Prêts gratuits (durée 4 semaines maximum)

Parc instrumental

Pour favoriser l'apprentissage de certains instruments l'établissement dispose d'un parc instrumental limité.

Les instruments disponibles peuvent être loués. Néanmoins l'apprentissage suppose à terme l'acquisition d'un instrument. **Il est précisé que pendant la durée de la location, les fournitures d'usage (cordes, anches, etc) sont à la charge des familles.**

L'instrument doit être assuré, (un contrat de location devra être signé à la remise de l'instrument) et une attestation d'assurance doit être fournie au secrétariat.

La saison artistique

Découverte et apprentissage de la scène

L'apprentissage des disciplines artistiques est complété par diverses formes d'initiation à la scène et de rencontres avec le public. Les auditions de classes sont des occasions de rencontre avec les parents, d'écoute mutuelle entre élèves, de découverte de répertoires.

Des projets thématiques, stages/master-classes/échanges sont également mis en place. Les classes instrumentales ou d'art dramatique se mobilisent autour d'un projet de réalisation publique. Elles peuvent élaborer un planning plus soutenu, s'adjoindre l'intervention d'un spécialiste de notoriété ou encore se produire dans la Communauté Urbaine ou sur d'autres sites culturels de la CUA.

OPUS 61

Acteur important de la vie culturelle, le CRD élabore également une programmation artistique professionnelle réunissant des enseignants et des artistes invités.

*Pour plus d'information, une plaquette est disponible à l'accueil du conservatoire et sur le site www.cu-alencon.fr. **Les élèves (scolaires et étudiants) ont accès gratuitement à tous les concerts OPUS 61.***

A.P.E.C.

Association des Parents d'Élèves du Conservatoire

L'APEC est une association de parents d'élèves et de grands élèves du conservatoire. Le montant de l'adhésion est fixé à 13 €.

L'APEC a pour but d'être un lien entre les usagers, l'équipe pédagogique et la direction. Elle encourage les initiatives artistiques et aide à la réalisation de projets dans le cadre des activités du CRD, organise une bourse bimensuelle aux partitions et au petit matériel et propose une assurance pour les instruments.

L'assemblée générale a généralement lieu en septembre. Elle fixe notamment le calendrier des activités. Un tableau d'affichage permet à l'association de diffuser ses informations au sein du CRD.

Pour tous renseignements complémentaires : apec.cua@gmail.com

PRÉPA BAC

Option facultative au baccalauréat

L'épreuve est constituée de deux parties :

- l'épreuve instrumentale ou vocale, préparée en amont avec le professeur d'instrument,
- l'étude de trois œuvres imposées, analysées dans ce cours durant l'année.

Pour chacune, le contexte, le compositeur, la forme et la partition sont étudiés. Ces approches sont complétées par la découverte d'œuvres annexes qui apportent un complément aux thématiques imposées.

Ce cours propose aussi aux étudiants de jouer en public, lors d'un concert, les morceaux choisis pour l'épreuve du baccalauréat.

L'équipe pédagogique :

Voix

Chant : Muriel Souty

Accompagnateur voix : Samuel Boré

Pratiques collectives vocales :

Anne-Marie Hue-Concé,

Raphaël Marzorati,

Isabelle Vaseux

Cordes

Violon : Florent Billy, Séverine Joly,

Séverine Guilbert-Selb

Alto : Catherine Boulogne

Violoncelle : Clémence Ralincourt,

Laure Balteaux

Contrebasse : Mickaël Masclat

Bois

Flûte : Julie Valognes, Pauline

Mardelle, Marine Loison

Hautbois : Patrice Valognes

Clarinette : Thierry Besnard,

Patrick Vinot

Basson : Thierry Renoncé

Saxophone : Céline Bonacina,

Thomas Dhuvettere

Cuivres

Cor : Cyril Normand

Trompette : Matthieu Desthomas,

Régis Rouillard

Trombone : Rémi Launay

Tuba : en cours de recrutement

Polyphonie

Piano : Noémie Brun, Sylvie Courtin,

Anne Etienvre, Anna Oesinger,

Orgue : Mickaël Durand

Percussion : Jean-Christophe Garnier,

Mathias Deschang

Guitare : Nicolas Courtin,

Ana-Maria Garcia

Clavecin : Magali Rougeron-Mingam

Musiques amplifiées

Guitare électrique :

Jean-Pierre Painchaud

Claviers : Egonn Morvan

Accompagnateurs :

Livia Naas - Samuel Boré

Formation musicale :

Marie Chesnel, Raphaël Marzorati,

Josiane Rangognio, Isabelle Vaseux et

Michaël Andrieu

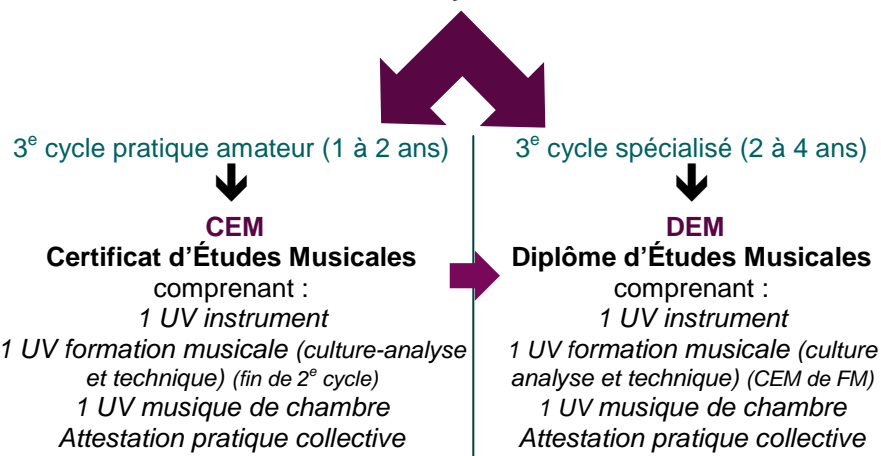
Intervenantes en milieu scolaire :

Frédérique Lamiré et Gaëlle Le Bihan

CURSUS INSTRUMENTAL ET VOCAL

| | | |
|--|------------|--|
| Initiation 1 ou 2 ans | 20 à 30 mn | + formation musicale + pratique collective |
| 1^{er} cycle 3 à 5 ans | 30 mn | + formation musicale + pratique collective (chant choral ou orchestres) + musique de chambre → Examen de fin de cycle |
| 2^e cycle 3 à 5 ans | 45 mn | + formation musicale + pratique collective → Examen de fin de cycle : BREVET (le 2 ^e cycle de formation musicale doit être validé) |

3^e cycle 1 h **Réservé aux élèves ayant validé l'intégralité du 2^e cycle.**



→ Entrée en cycle spécialisé

Dans toutes les disciplines (instrumentales, art dramatique, chant...) l'inscription en cycle spécialisé fait l'objet d'une procédure particulière commune à tous les établissements contrôlés de la région des Pays de Loire*.

Examens d'entrée et sortie en mai-juin avec inscription en mars de l'année en cours. **Le 2^e cycle de formation musicale doit être validé au moment de l'entrée.**

Dossier disponible à compter de **janvier 2018**. Clôture des inscriptions en mars. **Aucun dossier ne sera accepté après cette date.**

* le conservatoire de la CUA « établissement ressource » Nord-Sarthe fait partie intégrante de ce réseau.

THÉÂTRE

Coordinateur : Virginie Briand-Boucher

Cursus traditionnel

Cette classe vise à faire découvrir le théâtre en apprenant les techniques de base et en amenant chaque élève à créer son propre parcours dans un programme très complet. Aborder l'écriture du théâtre ou sa mise en scène ou encore pratiquer le jeu masqué et la danse sont autant d'expériences qui permettent de développer la créativité de chacun au sein du groupe.

Professeur : Virginie Briand-Boucher

CURSUS

| | | |
|--|---|---|
| Initiation | À partir de 10 ans | 1h15 par semaine |
| 1^{er} cycle Durée : 1 à 2 ans | À partir de 14 ans 13 ans sur dérogation | 2h30 par semaine + atelier « Lecture et mise en espace » + stage technique spécifique (à confirmer) |
| 2^e cycle Durée : 1 à 3 ans | minimum 15 ans | 5 h par semaine + 2 ateliers : danse et musique + stages + parcours spectateur à la Scène nationale 61 |
| 3^e cycle Durée : 1 à 2 ans | minimum 16 ans | L'élève doit suivre tous les cours du 2 ^e cycle, y compris les ateliers et stages + concevoir un projet personnel. Validation par le Certificat d'Études Théâtrales |

Contenu : Technique corporelle et vocale, improvisation, interprétation de textes classiques et contemporains, lecture à voix haute, écriture dramatique, approche du jeu masqué, du clown et de la danse, projets interdisciplinaires avec des élèves et professeurs musiciens, parcours spectateur à la Scène nationale 61 (sorties aux spectacles, rencontres et master-classes avec des artistes).

Admission : L'admission se fait après un échange avec l'enseignant et une période d'essai de 3 semaines de cours.

☞ **La participation au travail de la classe théâtre suppose une présence régulière aux cours hebdomadaires. La réalisation de divers projets publics, ainsi que l'organisation des stages sont inclus dans la scolarité.**

Musiques actuelles

Coordinateur : Jean-Pierre Painchaud

Ouvert à tous (enfants, adolescents et adultes instrumentistes, chanteurs et groupes préexistants). Le but de cet enseignement est d'accompagner les élèves dans leur démarche de projet et de développer leur créativité. Ce travail spécifique (styles, arrangements, méthodes...) est axé autour des musiques d'aujourd'hui (chanson, rock, slam, soul, R'n'B, etc.)

Classe ouverte en initiation aux guitaristes, bassistes, batteurs, pianistes. Perfectionnement possible en basse électrique (tous les autres instruments sont également les bienvenus).

Les cours ont principalement lieu à la salle Lamartine (rue Lamartine, en direction du Mans) .

Professeurs : Jean-Pierre Painchaud (guitare électrique) et Egonn Morvan (claviers)

Musique et Handicap

Référent : Pauline Mardelle

Le conservatoire de la Communauté Urbaine d'Alençon s'inscrit pleinement dans la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. Son but est de répondre à la demande de pratiques artistiques et culturelles qui émane du public en situation de handicap.

Le professeur-référent accompagne la personne en situation de handicap dans sa démarche artistique et culturelle en lui proposant notamment :

- un suivi individualisé,
- un enseignement dans le cadre d'un cursus adapté (collectif ou individuel),
- des outils pédagogiques appropriés,
- des créations musicales réunissant sur scène des personnes en situation de handicap et des personnes valides,
- des spectacles accessibles.

Accueil de personnes en situation de handicap au CRD

- Partenariat avec les collèges St-Exupéry, Balzac et Racine. Interventions musicales dans une classe ULIS
- Partenariat avec les IME et le CESDA la Providence.

CURSUS FORMATION MUSICALE

Éveil artistique Grande section maternelle Alençon (30 mn)
Grande section et CP Arçonnay (45 mn)

1^{er} cycle 4 niveaux
IM1 – 1 h 00
IM2 – 1 h 15
IM3 – 1 h 30
IM4 – 1 h 30
+ pratique collective (chorale, atelier ou orchestres*)
→ Examen de fin de cycle en IM4

2^e cycle 4 niveaux
2h hebdomadaires :
Technique - 1h
Culture/Analyse - 1h
+ pratique collective (maîtrise, atelier ou orchestre*)
→ Examen de fin de cycle en Technique 4 et Culture/Analyse 4

3^e cycle Réservé aux élèves ayant validé l'intégralité du 2^e cycle.

3^e cycle pratique amateur (1 à 2 ans)



CEM

Certificat d'Études Musicales
comprenant :

- 1 UV instrument (niveau fin de 2^e cycle)
- 1 UV Culture/Analyse – 1h
- 1 UV Technique - 2h30
- Attestation pratique collective

3^e cycle spécialisé (2 à 4 ans)



DEM

Diplôme d'Études Musicales
comprenant :

- 1 UV instrument (niveau CEM)
- 1 UV Culture/Analyse – 1h
- 1 UV Technique - 2h30
- Attestation pratique collective
- 2 UV au choix (voir détail dans règlement des études, page 9)

+ pratique collective (chœur de chambre, atelier ou orchestres*)

* sur avis du professeur d'instrument

☞ **Les adultes et les grands adolescents** sont les bienvenus en formation musicale (3 niveaux), en culture musicale mais aussi dans les pratiques collectives et les classes instrumentales en fonction des places disponibles.

☞ **Parcours personnalisé** : voir détail dans le règlement des études

☞ **Congé d'études** : voir détail dans le règlement des études

PRATIQUES COLLECTIVES

La pratique musicale prend tout son sens dans une dimension collective en complément de la discipline instrumentale principale. Lorsque l'élève choisit une pratique d'ensemble, le choix de celle-ci est validé à la rentrée par la direction en regard de la dominante de l'élève. La participation aux pratiques collectives est obligatoire durant le cursus et fait partie intégrante de l'enseignement du conservatoire.



Détail des ensembles (permettant une validation d'UV)

1. Les ensembles vocaux

- **Le chant choral - 1^{er} cycle** (Anne-Marie Hue-Concé et Raphaël Marzorati) groupes de 18 à 20 élèves maximum

Proposé aux enfants par groupe d'âge, le chant choral est une formation de base du musicien permettant le travail de la voix technique (voir dépliant voix) dans une pratique collective et polyphonique. À travers sa voix, le chanteur est sollicité à la fois individuellement et collectivement. Le travail de la voix est le fondement d'une formation musicale complète.

- **La maîtrise** (Anne-Marie Hue-Concé)

Ouverte **sur audition** aux collégiens - formation musicale spécifique et cours de technique vocale semi-individuelle obligatoire (groupe de 3 ou 4 élèves).

Pour des raisons d'équilibre, d'âge et d'effectif, la maîtrise est divisée en deux groupes appelés :

Maîtrise 1 (de la 6^e à la 4^e)

Maîtrise 2 (de la 3^e à la Terminale)

Évaluation chaque année

- **Le chœur de femmes** (Anne-Marie Hue-Concé)

Composé exclusivement d'un effectif féminin. Ouvert **sur audition** aux lycéennes, étudiantes et adultes disposant de bases solides en formation musicale et ayant une pratique vocale aisée.

- **Les chœurs adultes** (Anne-Marie Hue-Concé à Alençon et Isabelle Vaux à Arçonnay)

Ouverts **sur audition** à tous les amateurs (débutants et avancés) désirant pratiquer le chant choral en groupe.

2. Les orchestres à cordes

- **Atelier cordes** (Séverine Guilbert-Selb) : du violon à la contrebasse en passant par l'alto et le violoncelle, découverte de tous les répertoires dès la 2^e année d'instrument.
- **Orchestre cordes junior** (Séverine Joly) : élèves de fin de 1^{er} cycle et 2^e cycle : cordes.
- **Orchestre symphonique** (Mickaël Masclat et Xavier Vanhooland) : élèves cordes, vents et percussions de fin de 2^e et 3^e cycles.

3. Les orchestres à vent

Les trois familles d'instruments : bois, cuivres et percussions se rassemblent pour découvrir la pratique de l'orchestre dans des répertoires variés.

- dès la 2^e année de 1^{er} cycle pour **l'Orchestre 1^{er} cycle** (Thierry Besnard)
- dès la 1^{ère} année du 2^e cycle pour **l'Orchestre 2^e cycle** (Thierry Besnard)
- dès le début du 3^e cycle pour **l'Harmonie d'Alençon** (Laurent Letasse)

4. Les ateliers instrumentaux

- **Atelier jazz** - 2^e cycle minimum (Matthieu Desthomas)
- **Musiques actuelles** (Egonn Morvan et Jean-Pierre Painchaud)

Évaluation chaque année.

- **Ensemble de guitares** (Nicolas Courtin)
- **Musique de chambre** - fin de 1^{er} cycle par session de 6 séances, 2^e cycle, pendant un trimestre et 3^e cycle sur une année. Obtention de l'UV obligatoire pour valider une fin de cycle.

➔ Ensembles optionnels (ne permettant pas une validation d'UV)

- Atelier de musiques actuelles (Jean-Pierre Painchaud)
- Ensemble de cuivres (Régis Rouillard)
- Ensemble de saxophones (Thomas Dhuvettere)
- Chœur de clarinettes (Thierry Besnard)
- Atelier vocal ados (Anne-Marie Hue-Concé)
- Ensembles de flûtes (Julie Valognes et Pauline Mardelle)